

<p>Rapport 5-8 Avis sur Affaires européennes et rayonnement international</p>	<p>CESER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Conseil économique social et environnemental régional</p>
<p>Commission Finances - Europe Rapporteur : Jean Perrin</p>	<p>Séance plénière Mardi 10 janvier 2017</p>

Ce rapport porte sur l'action de la Région en matière de coopération décentralisée et d'action extérieure. Les finalités de la politique internationale de la Région sont les suivantes :

- ouvrir à l'international tous les Bourguignons et Francs-Comtois, les accompagner vers une citoyenneté engagée,
- renforcer les capacités et les compétences des acteurs du territoire régional,
- valoriser les savoir-faire et les pôles d'excellence de la Bourgogne Franche-Comté,
- améliorer l'employabilité de tous les jeunes.

Ce rapport vise à affecter des crédits en matière de coopération internationale, de soutien à la solidarité internationale et d'information des citoyens sur l'Europe.

Le CESER prend acte de ce rapport à l'unanimité.